

Republique Rwandaise
Ministère de l'Éducation
Rapport

03/14/2001

DOL: 1
Page: 11

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'EDUCATION
B.P. 622 KIGALI

Kigali, le 03 AVR. 2001

N° 708.../12.02/02.04/2001

12-4-02
DCA
Munyakayanza

RECU
12/04/01

Monsieur Roger DEHAYBE
Administrateur Général de
l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF)
13 Quai André Citroën
75015 Paris - France
Fax (33) 01 45 79 14 98

Objet : Transmission de rapport
sur la célébration de la
Journée Internationale de
la Francophonie, 20 Mars 2001

A traiter par	
Date entrée	05/04/01
N° Classement	684/01

Monsieur l'Administrateur Général,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe le rapport sur les activités ayant marqué la célébration de la journée Internationale de la Francophonie du 20 Mars 2001.

En effet, notre pays s'est fait le plaisir d'organiser diverses manifestations socio-culturelles pour commémorer, comme partout ailleurs dans le monde francophone, cet événement d'une importance affirmée, et je saisis cette occasion pour vous remercier de l'appui que vous nous avez accordé à ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Général, l'assurance de ma haute considération.

MUNYAKAYANZA Eugène
Secrétaire Général au Ministère de l'Education
Correspondant National auprès de
l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie.

Copie pour information à :

- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale
 - Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture
- KIGALI



RAPPORT SUR LA CELEBRATION AU RWANDA DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE DU 20 MARS 2001

Pour cette année 2001, le Rwanda a célébré la Journée Internationale de la Francophonie en organisant à Kigali « la semaine de la Francophonie » du 16 au 20 Mars 2001.

Cette Semaine de la Francophonie a été marquée par des activités socio-culturelles comprenant notamment :

- des danses folkloriques
- des chansons traditionnelles et modernes en Kinyarwanda et en Français
- récitation des poèmes en Kinyarwanda et en Français
- un match de football des jeunes filles
- l'athlétisme des jeunes (garçons et filles)
- une exposition d'objets d'arts (en céramique)

La journée du 16 Mars a été marquée par l'ouverture officielle de la semaine de la Francophonie. La cérémonie d'ouverture a eu lieu dans la soirée, au Centre d'Echanges Culturels Franco - Rwandais (CECFR) en présence de personnalités politiques nationales et des représentants de la Communauté diplomatique dont les pays sont membres de la francophonie. L'allocution d'ouverture a été prononcée par le Secrétaire Général au Ministère de l'Education qui est le Correspondant National auprès de l'AIF (voir le texte de l'allocution en annexe).

Après l'allocution d'ouverture, le reste de la soirée a été animé par un artiste rwandais du nom de Jean Paul SAMPUTU (chanteur - musicien) avec son groupe. Ils ont livré un spectacle agréable au public, constitué de chansons à la guitare et de danses alliant à la fois modernisme et tradition.

La journée du 17 Mars a été marquée quant à elle, par un match de football opposant deux équipes de jeunes filles de l'école primaire. Le match s'est déroulé au stade régional de NYAMIRAMBO devant un public enthousiaste. Le score final a été de deux buts à zéro.

A la fin du match, une coupe a été remise à l'équipe gagnante avec deux ballons de football. L'équipe perdante a également reçu un prix de consolation de 2 ballons de football. Le public étant venu assister à ce match de football a été animé, avant le début du match, par l'artiste Jean Paul SAMPUTU et son groupe.

Pour la journée du 18 Mars, il a été organisé au stade national AMAHORO à Remera, l'athlétisme des jeunes. Il s'agissait d'une course à pied pour enfants de 10 à 14 ans dénommée « La course de l'espoir ».

Cette course a enregistré une forte participation de 500 jeunes gens dont 250 garçons et 250 filles provenant de onze écoles primaires situées dans la ville de Kigali.

A la fin de cette épreuve, les gagnants ont reçus des prix dont deux coupes, des médailles, des vélos, des encyclopédies ainsi que d'autres objets constitués essentiellement de matériel scolaire.

Concernant la journée du 19 Mars, il a été organisé une soirée culturelle au Centre d'Echanges Culturels Franco - Rwandais (CECFR) animée par « la troupe culturelle RUGANO » qui a livré un spectacle riche en danses et chansons traditionnelles. Des tambours ont également fait vibrer la salle sans oublier la récitation de poèmes d'un ton à la fois lyrique et émouvant. L'Ambassadeur de France a eu l'occasion de prononcer une brève allocution au début de cette soirée.

Enfin la journée du 20 Mars ; journée internationale de la Francophonie proprement dit, a été marquée par la cérémonie de clôture de « la semaine de la francophonie ». Cette cérémonie a eu lieu dans la soirée, au Centre d'Echanges Culturels Franco - Rwandais (CECFR). Cette soirée a été particulièrement très animée par des chansons et des danses de l'artiste Jean Paul SAMPUTU avec son groupe, devant un public très nombreux constitué essentiellement de jeunes. Un groupe de jeunes Lycéens a exécuté la chanson de la Francophonie.

Le représentant de l'Ambassade du Canada a eu l'occasion de prononcer une brève allocution au nom de la communauté diplomatique francophone. A la fin de la soirée, le Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Education a prononcé l'allocution de clôture officielle de « la Semaine de la Francophonie » (voir le texte de l'allocution en annexe).

Il convient de signaler que toutes les activités organisées dans le cadre de cette semaine de la Francophonie ont occasionné des dépenses d'un montant total de 2.136.200 FRW (voir détails dans le rapport financier en annexe).

Ces dépenses ont été effectuées grâce à la dotation de 20.000 FF accordée par l'AIF ainsi qu'à un appui financier de 20.000 FF accordée par l'Ambassade de France à travers le projet « Appui à l'environnement Francophone au Rwanda » qui est opérationnel au sein du Ministère Rwandais de la Jeunesse, des Sports et de la Culture.

Fait à Kigali, le 28 Mars 2001.

Allocution du SG MINEDUC à l'occasion de l'Ouverture Officielle de la Semaine de la Francophonie

Excellences Messieurs les Ministres

Excellences Messieurs les Ambassadeurs

Distingués Invités

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui dans cette salle pour procéder à l'ouverture officielle de ce que nous avons appelé « La Semaine de la Francophonie ». Cette semaine sera marquée par diverses manifestations socioculturelles qui vont culminer en la célébration, mardi le 20 mars, de la Journée Internationale de la Francophonie.

La Journée Internationale de la Francophonie qui est célébrée chaque année à la date du 20 mars, et cela depuis 1986 suite à la décision du premier sommet de la Francophonie, nous rappelle la naissance, sous l'impulsion de trois grands hommes africains – je veux parler ici de Léopold SEDAR SENGHOR, de Habib BOURGIBA et de Diori HAMANI – d'une organisation regroupant les pays ayant en commun l'usage du Français à travers le monde. Cette Organisation s'appelait à l'époque « l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) ». Cette naissance a eu lieu à Niamey, capitale du Niger le 20 mars 1970.

En créant cette organisation, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont rappelé que la solidarité des communautés humaines est une aspiration profonde des peuples et un facteur nécessaire de progrès. Ils ont également reconnu que la langue française constituait naturellement un lien entre tous les pays qui l'utilisent et appelle dès lors, entre eux, l'organisation d'une coopération égalitaire et fraternelle.

A l'origine, ce sont 21 états et gouvernements du nord et du sud, qui se sont engagés à rassembler leur communauté autour d'objectifs communs, et à établir entre eux, des liens de coopération dans les domaines culturel et technique. Il s'agissait pour eux, de faire ensemble

ce que chacun ne pouvait pas faire individuellement. C'est ainsi qu'ils ont donné comme « devise » à leur organisation, trois mots simples, mais d'une signification profonde à savoir: EGALITE, COMPLEMENTARITE et SOLIDARITE.

Ainsi donc, à l'origine de la Francophonie on retrouve deux valeurs fondamentales: le respect de la pluralité culturelle et une solidarité dans les actions de coopération entre pays avancés et ceux en voie de développement. Il s'agissait en fait de construire une coopération qui, dans l'égalité des uns et des autres préserve une dignité commune.

En ce jour du 31^{ème} anniversaire de la Francophonie, ce qui était jadis « l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) » est devenue, depuis le sommet de Hanoi en 1997, « l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) », et rassemble actuellement 55 états membres et gouvernements y compris ceux ayant le statut d'observateur.

A Hanoi donc, la Francophonie a pris un nouvel élan. En effet, longtemps orientée vers la coopération culturelle et technique, cette même Francophonie est devenue, par la volonté des Chefs d'Etat et de Gouvernement, une organisation internationale à part entière qui se veut politique, économique, sociale et culturelle. En bref, elle est devenue une Francophonie intégrale.

Il est vrai qu'en 31 ans, le monde a beaucoup changé et la Francophonie, qui ne pouvait pas bien sûr rester à la traîne, n'a pas échappé à ce changement. Et nous sommes aujourd'hui, plus qu'hier, convaincus que notre solidarité est, 31 ans après, encore un besoin et une nécessité. Certains diraient même une obligation.

Il est important de souligner ici que, si le Français constitue la toile de fond de notre organisation, son usage n'est pas pour autant exclusif des autres langues, surtout des langues nationales autochtones qui sont les vraies identités de notre culture, de notre patrimoine.

En effet, la plupart de nos pays vivent actuellement dans le bilinguisme et même dans le multilinguisme; c'est le cas de notre pays le Rwanda. Et nous ne pouvons qu'exprimer notre fierté à l'égard de ce multilinguisme qui prévaut chez nous étant donné qu'il est source de créativité et de progrès et qu'il contribue plus à renforcer notre unité nationale.

Nous devons donc nous rendre à l'évidence que la Francophonie dépasse de beaucoup le combat pour la promotion de la langue française. Elle est plutôt un combat pour le respect de la diversité linguistique et culturelle, un combat pour la paix et la démocratie, mais aussi et surtout un combat pour le développement à travers la coopération multilatérale.

Communauté vivante tournée résolument vers l'avenir, la famille francophone ne cesse de s'affirmer à travers le monde grâce à diverses actions de coopération entre ses membres d'une part, et avec d'autres organisations d'autre part. Avec la désignation en 1997 d'un Secrétaire Général à la tête de la Francophonie, celle-ci est devenue une organisation internationale à part entière et bénéficie aujourd'hui d'une audience réelle et participe, de manière forte aux grands débats du monde.

Par ses diverses actions entreprises pendant ces 31 années dans le cadre de la coopération multilatérale, l'Agence de la Francophonie a réalisé un score largement positif surtout dans les domaines culturel et technique ainsi que dans celui du développement durable. Le rôle important qu'elle a joué dans la formation de certains de nos cadres à travers l'Ecole Internationale de Bordeaux est également à souligner.

Nous souhaitons que des actions entreprises plus récemment par l'Agence dans le domaine de l'économie, de la démocratie et des droits de l'homme, du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication soient poursuivies et renforcées pour le grand bénéfice des états membres.

Notre pays apprécie tout le soutien lui apporté par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, surtout après le génocide qui l'avait plongé dans une désolation totale. En effet, certaines actions ont été entreprises par l'Agence pour aider dans le redémarrage de nos écoles notamment en fournissant les fonds pour la production des manuels scolaires et pour la construction de certaines salles de classes bien que cette dernière activité n'ait pas été complètement achevée. Et je saisis cette occasion pour exprimer notre vif souhait de voir la reprise de cette activité qui devrait se réaliser sans aucune entrave. Des fonds accordés par l'Agence ont aussi servi à l'achat du matériel et équipement du Bureau pédagogique de l'enseignement secondaire.

prendre en compte les pays les moins avancés dans la catégorie desquels le Rwanda se trouve. Ainsi donc, nous souhaiterions que les responsables de ce fonds puissent prêter une attention particulière aux problèmes du Rwanda en ce qui concerne le développement des Petites et Moyennes Entreprises.

Etant donné le rôle que doit jouer la jeunesse dans le développement de la famille francophone tel que souligné par le dernier sommet de Moncton, notre pays souhaiterait que l'Agence accorde une importance voulue aux problèmes de la jeunesse rwandaise. Il existe à l'Agence « le Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) » qui a pour finalité de soutenir les jeunes au sein des états membres, en mettant à leur disposition les mécanismes d'encadrement et les conseils techniques nécessaires à la création de leurs projets. Nous exprimons l'espoir que ce Fonds pourra apporter un soutien aux jeunes rwandais surtout ceux non scolarisés afin de les aider dans leur insertion sociale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au regard de nombreuses réalisations de la Francophonie et des perspectives qu'elle nous permet d'entrevoir à partir de son engagement concret dans les divers pays membres, nous osons espérer que l'avenir de nos relations sera couronné de succès et que le peuple rwandais pourra alors chanter à l'unisson: « Vive la Coopération Multilatérale Francophone ».

Je vous remercie.

monde à travers sa devise dont les mots clés sont: EGALITE, COMPLEMENTARITE et SOLIDARITE. Et ce rayonnement constitue pour nous le message de l'espérance qui demeure, en dépit de tous les aléas de l'histoire.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

A travers les danses, les chansons, les vibrations des tambours, les poèmes, le football féminin, l'athlétisme des jeunes et j'en passe..., vous avez pu certainement découvrir l'art et le génie de la culture rwandaise; cette culture qui constitue tant la fierté du peuple rwandais et qui, vous ne vous en doutez pas, sert à nous rapprocher d'autres peuples.

Le nouvel ordre mondial que nous appelons de tous nos vœux, s'il doit advenir un jour, ce n'est pas seulement du côté économique et politique que nous le recherchons, mais bien aussi du côté culturel car c'est par là que les hommes apprendront à se connaître et à s'apprécier mutuellement. Ceci leur fera comprendre qu'ils n'ont aucune raison de se craindre et de se haïr, mais qu'au contraire ils doivent partager leur avenir dans un monde harmonieux dépourvu de tous les préjugés à caractère divisionniste.

C'est dans ce sens que nous apprécions la place que réserve l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie à la promotion des langues et des cultures nationales, car c'est à travers cette promotion que chaque pays membre sera à même d'acquérir des capacités de penser, de programmer et d'exécuter lui-même son propre développement national dans les différents domaines, en collaboration bien entendu avec les autres pays.

J'aimerais terminer en présentant mes remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation ainsi qu'à la réussite de cette semaine de la Francophonie, tout en affirmant la ferme volonté de notre pays de continuer à revivre cette expérience à l'avenir. Car c'est là l'occasion de confirmer notre attachement à la famille francophone et notre détermination à œuvrer pour son enrichissement, son renforcement et sa consolidation.

Je vous remercie.

Rapport de dépenses pour la Journée Internationale de la
Francophonie du 16/03/01 au 20/03/01

DATES	ARTICLES	SOMMES
14/03/01	Invitation , Communiqué , 3Banderole .	112.000
14/03/01	Journaliste (Télévision)	20.000
14/03/01	Location (instruments, Stade)	480.000
14/03/01	Artiste (Musiciens)	600.000
14/03/01	Les achats	74.100
17/03/01	Déplacement (Transport)	166.400
17/03/01	Restauration	151.700
17/03/01	Autres services consommés	12.000
20/03/01	Comité d'organisation	520.000
TOTAL		2.136.200

Certifié sincère et Véritable et arrêté à la somme de DEUX MILLION CENT TRENTE SIX MILLE DEUX CENT FRANCS RWANDIS (2.136.200 FRWS).

Fait à Kigali , le 03 AVR. 2001

MUNYAKAYANZA Eugène
Secrétaire Général au Ministère
de l'Éducation

